



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques
en Wallonie
Document d'accompagnement n°2 :
Fiche explicative de la mesure
0900

Direction Générale opérationnelle
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Collectivités & ménages

Sous-thème(s) : Pesticides non agricoles et déchets toxiques

Sensibilisation, formation et gestion de l'utilisation des substances toxiques en milieu domestique

1. Libellé de la mesure

Sensibilisation et formation des utilisateurs afin qu'ils adoptent de meilleures pratiques relatives, d'une part, à l'utilisation des substances toxiques en milieu domestique et, d'autre part, à la gestion des déchets toxiques (écocitoyenneté, techniques alternatives, ...) tant auprès des utilisateurs institutionnels que des particuliers.

2. Explicatif du libellé

Mesure à mettre en parallèle avec la mesure "***Formation des utilisateurs professionnels et des distributeurs de produits phytosanitaires***".

Multiplier les moyens (parfois plus contraignants comme la formation) d'information et de sensibilisation à la bonne utilisation des substances toxiques (pesticides, solvants, peintures, ...) et à la gestion des déchets qui en résultent de manière à éviter une contamination des égouts par des produits toxiques et aussi limiter les risques pour la santé humaine.

La mesure vise surtout les utilisateurs institutionnels (communes, administrations publiques, ...) et les particuliers qui ont les comportements les plus à risque.

3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure

Conscientiser tous les utilisateurs de substances toxiques au respect des bonnes pratiques d'utilisation et de gestion des déchets en résultant.